
H-France Review Vol. 12 (June 2012), No. 79

Luc Boltanski, Elisabeth Claverie, Nicolas Offenstadt, Stéphane Van Damme, eds., *Affaires, scandales et grandes causes. De Socrate à Pinochet*. Paris: Stock, 2007. 461 p. 22.00 €. ISBN 978-2-234-05891-0.

Review by Anne-Emmanuelle Demartini, Université Paris-Diderot – Paris 7

La modernité historiographique, au XX^e siècle, en France, portée par l'école des Annales, s'est constituée sur un programme interdisciplinaire, au sein duquel l'histoire, pensée comme une science sociale, devait dialoguer dans ses objets et ses méthodes avec les autres sciences sociales, et sur une temporalité privilégiant la longue durée. Ces deux options qui ont longtemps profondément renouvelé la production historique française ont pu sembler un temps quelque peu remisées. *Affaires, scandales et grandes causes. De Socrate à Pinochet* renoue avec ces ambitions et montre qu'elles conservent toute leur fécondité. Luc Boltanski, Elisabeth Claverie, Nicolas Offenstadt, Stéphane Van Damme offrent un ouvrage à la conception somme toute assez rare dans le paysage historiographique.

Comme l'indiquent d'emblée le sous-titre – « De Socrate à Pinochet » – et le texte introductif – « Une longue histoire » –, l'ouvrage s'inscrit résolument dans le champ de la réflexion historique par une étude conduite dans la longue durée. Mais l'interdisciplinarité est au centre de la démarche. Tant prônée mais souvent réduite, au pire, à un vœu pieux, au mieux, à une juxtaposition d'approches, elle est ici mise en actes, et qui plus est remarquablement. L'interdisciplinarité est au cœur de la constitution de l'équipe, puisque ce collectif réunit 20 auteurs, soit treize historiens, six sociologues et une anthropologue, et qu'il est dirigé par un sociologue, Luc Boltanski, une anthropologue, Elisabeth Claverie, et deux historiens, Nicolas Offenstadt et Stéphane Van Damme. Elle est surtout au cœur de ce qui fait l'objet du livre, un objet qu'il ne s'agit pas tant de saisir sous différents éclairages disciplinaires que de construire ensemble, dans l'échange et la confrontation des approches, des questions, des outils issus d'horizons disciplinaires divers.

Cet objet, c'est l'affaire. L'affaire, non pas au sens courant, désignant un procès judiciaire, un litige ou une dispute, mais au sens spécifique, analytique, qui en fait une forme sociale : non l'appellation vernaculaire mais le concept. C'est à l'identification, à la définition et à l'histoire longue de cette forme *affaire* que l'ouvrage convie. L'objectif de dégager l'historicité de la forme *affaire* s'adosse aux travaux de l'anthropologie et de la sociologie. Les travaux pionniers d'Elisabeth Claverie, qui a défini un modèle historique de l'affaire, avec l'intervention de Voltaire pour dénoncer des injustices lors du procès du chevalier de la Barre et de Calas (« Procès, affaire, cause, Voltaire et l'innovation critique », *Politix*, 26, 1994, pp. 76-86 ; « La naissance d'une forme politique : l'affaire du chevalier de La Barre », dans Philippe Roussin ed, *Critique et affaires de blasphème à l'époque des Lumières*, Paris, Honoré Champion, 1998, pp. 185-260) et de Luc Boltanski (*L'Amour et la Justice comme compétences, trois essais de sociologie de l'action*. Paris : Métailié, 1990) servent ici de point de départ. Il est clair, à cet égard, que la réussite du livre tient à une longue maturation de la réflexion. D'autant que le projet d'une réflexion collective sur la notion d'affaire a suivi plusieurs étapes. Il y a eu d'abord un colloque, organisé en 2004 par l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, le CNRS et le Groupe de sociologie politique et morale (« Les grandes causes. Vers une histoire de la forme *affaire* »), dont certaines contributions ont d'ailleurs fait l'objet d'une publication dans la revue *Politix* (« A l'épreuve du scandale », n°71, 2005/3). Un séminaire en 2004-2005, à l'EHESS, a ensuite prolongé et infléchi les premières directions. Cet ouvrage, enfin, constitue une étape supplémentaire mais autonome.

A chaque étape, les participants ont été guidés dans leur réflexion par un questionnaire qui leur a été distribué, regroupant un certain nombre de questions sous cinq rubriques : les acteurs et le début de l'affaire ; les modalités et opérations de formalisation, l'espace de déploiement de l'affaire, la manière dont se termine une affaire, la manière de réinscrire une affaire dans une histoire longue des causes. On aimerait d'ailleurs en savoir plus sur l'élaboration de ce questionnaire, mentionné dans une note de l'introduction et présenté en annexe, comme aussi sur les divers infléchissements opérés dans la réflexion au fil du temps. Ce guidage préalable donne à l'ouvrage collectif une grande homogénéité, malgré la variété des cas et des situations historiques étudiés : bacchanales (Jean-Marie Pallier), procès de canonisation (Didier Lett), injuste pendaison de trois jeunes braconniers par un baron en 1259 (Dominique Barthélémy), querelle entre deux philosophes (Antoine Lilti), publication d'un ouvrage dénonçant la torture pendant la guerre d'Algérie (Anne Simonin), pour n'en citer que quelques-uns.

« Affaire », « Scandale », « cause », « procès » : les termes sont nombreux, souvent interchangeable, qui noient la spécificité de l'affaire. Aussi, une part essentielle de la réflexion consiste-t-elle en un travail de clarification des notions. La « cause » désigne « l'enjeu porté par les acteurs dans toute sa clarté » (p. 11), tandis que l'affaire est ténébreuse, incertaine et irrésolue. Alors que le scandale implique une communauté de jugement unie dans l'accusation et tendue vers le châtement d'un accusé, dont il ne se trouve personne pour prendre la défense, l'affaire se distingue par l'engagement d'un médiateur qui prend sur lui de renverser l'accusation, désignant l'accusé comme la victime d'une injustice, et par la saisie d'un espace public pris à témoin de cette injustice. L'accusation publique, une fois retournée, brise l'unanimité et divise l'opinion ; elle entre dans un processus de déploiement au gré des obstacles qu'elle rencontre et opère une montée en généralité, un travail de désingularisation qui dépasse la dénonciation de départ. Reste que les frontières sont floues entre ces différentes formes, et qu'il faut saisir la dynamique de passage de l'une à l'autre, soit par exemple comment le scandale se renverse en affaire ou comment inversement certaines affaires ne « prennent » pas.

L'ouvrage s'ordonne en quatre parties. La première (L'indignation qui rassemble) s'attache à identifier la forme affaire dans l'Antiquité (2 articles) et au Moyen Age (4 articles). Même si les événements analysés ne rassemblent pas toutes les propriétés de l'affaire, notamment le retournement de l'accusation, méritant ainsi l'appellation de « proto-affaires », les études rassemblées conduisent à réfuter une interprétation téléologique qui associerait cette forme historique à la manifestation d'une modernité suscitée par les Lumières et à l'invention de l'intellectuel. Plus courte pour ne pas revenir sur les travaux d'Elisabeth Claverie, par ailleurs constamment mentionnés au fil de l'ouvrage, la seconde partie (L'indignation qui divise) est consacrée à la naissance de la forme affaire du XVIIe au XIXe siècle : elle plonge le lecteur dans les milieux libertins (Stéphane Van Damme) ou philosophiques (Antoine Lilti) puis dans le XIXe siècle, qui voit, après une longue période d'éclipse, la mise en place sous la IIIe République d'un consensus démocratique favorable à la multiplication des affaires (Dominique Kalifa), dont l'affaire Dreyfus est, après les affaires du chevalier de la Barre et de Calas, le modèle paradigmatique, tout en constituant un cas singulier, comme le montre Thomas Loué. La troisième partie (L'indignation qui trouble) est consacrée aux affaires contemporaines et permet de réfléchir sur les mutations de la forme affaire. Dans un contexte de mondialisation de l'information et de mise en place d'une justice internationale, on assiste à une extension du champ de la dispute, comme le montre Olivier Compagnon analysant de manière convaincante le va-et-vient entre l'échelle nationale et l'échelle internationale dans l'affaire Pinochet. Un déplacement de l'indignation paraît également s'opérer : déclin, à la fin du XXe siècle, du scandale financier dont Damien de Blic retrace l'émergence puis le déploiement à partir de la fin du XIXe siècle ; montée depuis vingt ans des affaires liées à la bio-politique, dont on peut regretter qu'elle soit ici peu étudiée (hormis le bel article de P Jobin sur la maladie de Minamata au Japon).

Une bonne part de la réussite de l'ouvrage tient à la virtuosité avec laquelle les auteurs se meuvent dans le temps long de l'histoire et établissent des rapprochements stimulants pour mieux cerner ce qu'est une affaire. Pour saisir la forme affaire et ses effets sur la construction d'un espace public dans

le contexte de la démocratie athénienne, Pascal Payen met en relation l'assassinat d'Ephialte, en 461 av. J.-C., le procès de Socrate en 399 av. J.-C. et l'institution de l'ostracisme. C'est à partir de l'affaire Sofri en Italie et du livre (*Le Juge et l'historien*) que lui a consacré l'historien de l'Inquisition et du sabbat des sorcières, Carlo Ginzburg, inscrit par ce geste dans la lignée des grands intellectuels déclencheurs d'affaire après Voltaire et Zola, que Patrick Boucheron étudie le procès intenté contre la mémoire du pape Boniface VIII, au début du XIV^e siècle, en montrant comment le procès en sorcellerie constitue une ressource d'intelligibilité pour les affaires d'aujourd'hui. Arnaud Esquerre, réfléchissant aux différents cadres temporels dans lesquels inscrire l'analyse de l'affaire de la profanation du cimetière juif de Carpentras, en 1990, la rapproche de l'affaire du chevalier de La Barre en 1765. Rapprochements entre des affaires survenues à différents moments du temps, rapprochements également entre les méthodes et les objets. A cet égard, l'article de Cyril Lemieux est un petit chef-d'œuvre méthodologique qui soulève l'admiration. Pour comprendre pourquoi des scandales ne donnent pas lieu à des affaires et pourquoi dans certaines sociétés quasiment aucun scandale ne se transforme en affaire, l'auteur convie le commérage, présenté comme une forme d'accusation plus archaïque, limitée et oblique, tolérante. La démonstration débute sous le signe de l'anthropologie, avec le cas de la société des Baruya de Nouvelle-Guinée. De Maurice Godelier, on passe ensuite à Carlo Ginzburg, Cyril Lemieux relisant sous l'angle de la forme affaire le procès de Menocchio, ce meunier hérétique frioulan condamné par l'Inquisition au XVI^e siècle après que ses blasphèmes ont quitté la sphère du commérage pour entrer dans le scandale, suite à une lettre de délation. Démonstration qui, réévaluant l'importance du commérage, débouche sur un autre regard à la fois sur les sociétés traditionnelles, plus tolérantes qu'on ne l'a dit, et sur la société moderne où le commérage a pu développer une tolérance grandissante à l'égard de certaines transgressions qui doit être comptée parmi les « origines culturelles de la Révolution Française ». Une ultime comparaison entre l'affaire Menocchio et l'affaire Festina (affaire de dopage dans le sport en 1998, en France) permet de développer des remarques intéressantes sur le lien entre affaire, secret, loi du silence et délation.

La contribution de Cyril Lemieux constitue le premier volet d'une quatrième partie (L'indignation, objet des sciences sociales), plus théorique, qui donne aussi la parole à Luc Boltanski et Elisabeth Claverie, dans un second volet constituant une sorte de postface. Les deux auteurs reviennent sur leurs travaux, retracent le cheminement qui les a conduits à l'affaire et développent une réflexion très riche sur ce qui est en jeu dans les affaires, sur leurs effets dans les sociétés où elles éclatent. Dans le droit fil du tournant pragmatique initié en sociologie par Luc Boltanski et Laurent Thévenot, qui développe une sociologie de la critique, les affaires, à l'intersection du registre moral et du registre politique, sont présentées comme des moments critiques consistant « à prendre en défaut le travail permanent de confirmation de ce qui est, et de détermination de la valeur, accompli par les institutions, en relançant l'incertitude quant à la question de savoir ce qu'il en est vraiment de ce qui *est* et l'inquiétude quant aux rapports de valeur à l'œuvre dans le monde social » (p. 449). C'est dire que le développement des affaires n'est pas seulement un « indicateur des tensions » qui travaillent les sociétés mais bel et bien un « opérateur de changement » (p. 447). On ne peut que souscrire à cette affirmation sous-tendue par la conviction du rôle éminent joué par la critique dans la vie sociale. A cet égard, il conviendrait, à côté des affaires telles que définies ici sur le modèle voltairien, de faire une place à ces grandes affaires, au sens banal du terme, à l'époque contemporaine, qui sont des affaires judiciaires retentissantes et qui sont certainement plus fréquentes ; elles aussi peuvent avoir mobilisé l'espace public, notamment grâce au pouvoir des médias, elles aussi sont des moments critiques importants dont il ne faudrait pas sous-estimer l'importance et qu'il serait réducteur de lire uniquement comme de simples révélateurs des tensions sociales ; elles aussi sont des temps de mise à l'épreuve des valeurs et des idéaux normatifs, de questionnement des institutions, où trouve à s'alimenter le fonctionnement démocratique. Il est certain d'ailleurs que *Affaires, scandales et grandes causes* met à la disposition des historiens qui s'intéressent aux affaires criminelles une grille de lecture capable de renouveler leurs interrogations et d'affiner leur étude des ressorts et des modalités de déploiement de ces grands faits divers qui soulèvent l'émotion publique et s'inscrivent durablement dans la conscience collective.

Outre la découverte, avec l'affaire, d'un bel objet d'étude susceptible de tourner l'attention vers l'étude de la critique dans la vie sociale, l'historien trouvera dans cet ouvrage passionnant de quoi nourrir sa réflexion dans de multiples directions, dont on ne signalera ici que quelques-unes. D'un point de vue thématique, l'ouvrage développe des propositions intéressantes relatives à quelques grandes questions historiques (l'espace public, la genèse de la modernité, etc.) ou des analyses fines sur la question des témoignages judiciaires et de la production de la vérité (voir les articles de Didier Lett et de Patrick Boucheron). D'un point de vue historiographique, cette réflexion collective sur la forme *affaire*, en offrant en quelque sorte une histoire de l'indignation, apporte de quoi alimenter une histoire des émotions dans l'espace public ; on mentionnera à cet égard la parution un an après cet ouvrage du collectif dirigé par Christian Delporte et Anne-Claude Ambroise-Rendu (*L'indignation. Histoire d'une émotion politique et morale*, Paris : Nouveau Monde, 2008). D'un point de vue méthodologique, enfin, le lecteur sera comblé, tant cette expérience interdisciplinaire de construction d'un objet commun est revigorante et tant le dialogue entre historiens et sociologues (car les anthropologues y sont à l'évidence en retrait) s'y avère d'une formidable fécondité.

Anne-Emmanuelle Demartini
Université Paris-Diderot – Paris 7
demartini@univ-paris-diderot.fr

Copyright © 2012 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for redistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/ republication in electronic form of more than five percent of the contents of H-France Review nor re-publication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on H-France Review are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.

ISSN 1553-9172